

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT 445-25**



---

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire le 8 décembre 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant:

**RÈGLEMENT NO 445-25 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS NO 445.**

Que ce règlement peut être consulté sur le site web de la Ville au [www.ndip.org](http://www.ndip.org).

Que ce règlement entre en vigueur le 22 décembre 2020.

FAIT À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 22 DÉCEMBRE 2020.

Me Catherine Fortier-Pesant  
Greffière

\*\*\*\*\*